

Réf: Dossier N° 411205

## Avis de constitution

### « PARACLET FINANCES » en abrégé « PF »

**ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 LOT 64 & 65 ILOT 04, Lot 64 &65, Ilot 04**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/03/2025 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, enregistrés au CEPICI, le 20/03/2025, il a été constitué une SAS U aux**

**SOCIETE « PARACLET FINANCES » en abrégé « PF »**

**La gestion des ressources ; Maximiser des ressources du FNC ; Investissements pour le compte du FNC ; la gestion de portefeuille ; le conseil et l'assistance en investissement ; l'investissement dans tous types d'actifs financiers, mobiliers, immobiliers ou autres, y compris les opérations de placement, d'arbitrage et de gestion de portefeuilles ; le conseil en gestion de fortune, d'actifs et de gestion de patrimoine ;**

**l'assistance pour la gestion, les affaires et la réalisation des transactions ; l'intermédiation ; l'assistance dans la levée de fonds par dette ou capital ; la mise en relation d'affaires ; la prise de participations en Côte d'Ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement ; la participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles ou commerciales quelconques, par voie de création de sociétés nouvelles, apport, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, fusion prise en gestion, association en participation ou autrement; la gestion du patrimoine résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat, de vente ; d'échange de souscription de valeurs mobilières ou de tous autres titres, côtés ou non côtés.**

**ET, POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toutes opérations financières, commerciales,**

**5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement**

entièrement libérées par l'associé unique.

ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 LOT 64 & 65 ILOT 04, Lot 64 &65, Ilot 04

M DOGBO IGNACE BESSI (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00069 du 24/06/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°37731/GTCA/RC/2025 du 24/06/2025

